

L'actu du jour

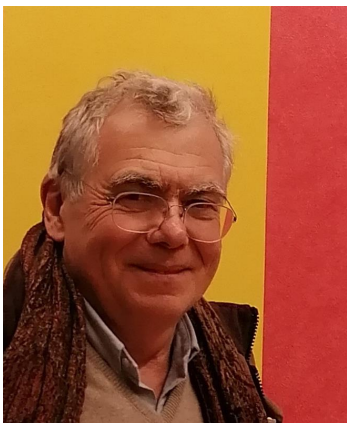
Attaque d'Annecy : comment en parler aux enfants ?

Le 8 juin, à Annecy, un homme a poignardé 6 personnes, dont 4 enfants en bas âge. Jacques Lena, pédopsychiatre, explique comment parler de ce drame aux enfants de 8 à 12 ans.



© Adobestock

Faut-il parler de cette attaque à son enfant ?



© J. Léna

Jacques Lena: Oui. Un enfant va forcément entendre cette information, à la télé, à l'école... et il peut alors avoir peur que cela lui arrive aussi. **Il vaut donc mieux que ses parents, en qui il a confiance, lui donnent la première version et l'accompagnent.** Ils peuvent aborder le sujet en lui demandant s'il sait ce qu'il s'est passé,

puis lui expliquer qu'un homme, plein de violence, a agressé des enfants qui ne lui avaient rien fait. **Ils peuvent alors proposer à l'enfant d'en parler s'il le souhaite, et de leur poser toutes les questions qu'il veut. S'il n'en a pas, ce n'est pas la peine d'insister.**

Comment rassurer l'enfant?

Jacques Lena: Je pense qu'il faut lui dire que ce qui est arrivé est extrêmement rare. **Et ajouter que l'homme qui a commis cet acte a été arrêté très rapidement par la police, qu'il va être jugé bientôt et qu'il va aller en prison** pendant de nombreuses années. Les parents peuvent aussi inciter l'enfant à formuler ses angoisses. En fonction des mots qu'il emploie, ils pourront apporter des réponses adaptées. Par exemple, si l'enfant craint qu'un assassin entre dans sa chambre, on lui répond que personne ne peut entrer dans la maison et que ses parents sont là pour le protéger.

Doit-on parler de ses propres émotions?

Jacques Lena: On peut tout à fait dire à l'enfant: «Je suis trop bouleversé maintenant, on en parlera demain.» Si les parents s'efforcent de répondre strictement aux questions que l'enfant pose, en évitant d'aller au-delà de ce qui est demandé, ils ne risquent pas de lui transmettre leurs propres angoisses.

Que répondre à un enfant qui demande pourquoi l'assaillant a agi ainsi?

Jacques Lena: Il faut lui répondre qu'on ne sait pas, pour l'instant, et **bien se garder de donner des explications hypothétiques** ou des avis sur la question. Si l'enfant parle d'un «terroriste» ou d'un «fou», on peut lui dire: «C'est possible, mais on ne le sait pas encore. Il va y avoir une enquête de police, puis un procès, pour qu'on comprenne.» Il faut bien faire la différence entre l'acte, qui peut être immédiatement condamné, et la personne qui, elle, sera jugée au moment du procès.

Une vidéo de l'attaque circule sur Internet. Que faire si l'enfant a vu ces images?

Jacques Lena: Tout d'abord, je tiens à rappeler que les enfants de moins de 12 ans ne doivent pas aller sur les réseaux sociaux, surtout sans surveillance. Mais si c'est trop tard et qu'un enfant a vu cette vidéo, on peut l'inciter à raconter ce qu'il a vu. **Car ce que l'on arrive à mettre en récit devient moins traumatisant.** Ensuite, l'adulte peut raconter ce qu'il s'est passé après la vidéo: la police est intervenue, les pompiers sont arrivés, les blessés sont allés à l'hôpital et on va tout faire pour qu'ils guérissent. Avec une telle fin, la vidéo devient psychologiquement plus acceptable.

Les enseignants doivent-ils répondre aux questions des élèves au sujet de cette attaque?

Jacques Lena: Oui, ils peuvent répondre en classe aux questions posées par les enfants. Ils peuvent aussi leur dire que les enfants sont en sécurité à l'intérieur de l'école, et que les adultes de l'école surveillent qu'aucun méchant ne rentre dans l'établissement.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](https://www.1jour1actu.com)